Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 1 de 19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LuxaCore Z Dual Base Paste

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

pour usage dentaire uniquement

Utilisations déconseillées

les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas travailler avec des substances dangereuses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH

 Rue:
 Elbgaustraße 248

 Lieu:
 D-22547 Hamburg

 Téléphone:
 +49. (0) 40. 84006-0

E-mail: info@dmg-dental.com Internet: www.dmg-dental.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecane-1,16-diol dimethacrylate (mixture of isomers)

1,12-Dodecane Dimethacrylate

2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol

2-Ethylhexyl 4-(dimethylamino)benzoate

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 2 de 19

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des

déchets agréée.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient 10 - < 15 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est

inconnue.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base PasteDate de révision:Code du produit: G000036Page 3 de 19

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Substance				
	Nº CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification (Règlement (0	CE) nº 1272/2008)	•			
72869-86-4	7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyldimethacrylate (mixture of is	-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-dia comers)	za-hexadecane-1,16-diol	10 - < 15 %		
	276-957-5		01-2120751202-68			
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chro	onic 2; H317 H411				
6606-59-3	1,6-hexanediol dimethacryla	ite		5 - < 10 %		
	229-551-7		01-2120760621-59			
	Aquatic Chronic 3; H412					
72829-09-5	1,12-Dodecane Dimethacry	ate		5 - < 10 %		
	276-900-4		01-2120756306-53			
	Skin Sens. 1B, Aquatic Acu	te 1, Aquatic Chronic 1; H317 H	400 H410			
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]	bisethanol		1 - < 5 %		
	221-359-1		01-2120791684-40			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, 8	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3;	H302 H318 H317 H412			
21245-02-3	2-Ethylhexyl 4-(dimethylami	< 1 %				
	244-289-3		01-2120766649-35			
	Repr. 1B; H360					
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméthyla	aminoéthyle		< 1 %		
	220-688-8	607-132-00-3				
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, H317	Skin Corr. 1C, Eye Irrit. 2, Skin	Sens. 1; H312 H302 H314 H319			
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-trin	néthylbenzoyl)phosphine		< 1 %		
	278-355-8	015-203-00-X	01-2119972295-29			
	Repr. 2, Skin Sens. 1B, Aqu	atic Chronic 2; H361f H317 H41	1			
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-	< 0,1 %				
	201-297-1	607-035-00-6	01-2119452498-28			
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Sk	in Sens. 1, STOT SE 3; H225 H	315 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 4 de 19

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de cor	ncentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
72869-86-4	276-957-5	7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecane-1,16-diol dimethacrylate (mixture of isomers)	10 - < 15 %
	par voie orale	: DL50 = >5000 mg/kg	
72829-09-5	276-900-4	1,12-Dodecane Dimethacrylate	5 - < 10 %
	I.	: DL50 = >2000 mg/kg	
3077-12-1	221-359-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol	1 - < 5 %
	dermique: DL	.50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 959 mg/kg	
21245-02-3	244-289-3	2-Ethylhexyl 4-(dimethylamino)benzoate	< 1 %
	par voie orale	: DL50 = 14900 mg/kg	
2867-47-2	220-688-8	méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle	< 1 %
	dermique: AT	E = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1751 mg/kg	
75980-60-8	278-355-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	< 1 %
	dermique: DL	.50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
80-62-6	201-297-1	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle	< 0,1 %
	par inhalation DL50 = >5000	: CL50 = 29,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: O mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 5 de 19

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

F - fr

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pour usage dentaire uniquement

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste Date de révision: Code du produit: G000036 Page 6 de 19

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
128-37-0	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	-	10		VME (8 h)	
150-76-5	4-Méthoxyphénol	-	5		VME (8 h)	
1309-37-1	Fer (trioxyde de di-, fumées), en Fe	-	5		VME (8 h)	
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50	205		VME (8 h)	
		100	410		VLE (15 min)	
7681-49-4	Sodium (fluorure de), en F	-	2		VME (8 h)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de), en Ti	-	10		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
7681-49-4	Fluorures de sodium	Fluorures (/g créatinine)	10 mg/g	Urine	en fin de poste

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 7 de 19

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
72869-86-4	72869-86-4 7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecane-1,16-diol dimethacrylate (mixture of isomers)					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,3 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	1,3 mg/kg p.c./jour		
6606-59-3	1,6-hexanediol dimethacrylate					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	14,5 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	4,2 mg/kg p.c./jour		
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,29 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,47 mg/kg p.c./jour		
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,5 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	1 mg/kg p.c./jour		
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthy	/le; 2-méthylpropénoa	te de méthyle			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	208 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	13,7 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	local	1,5 mg/cm ²		
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	416 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	348,4 mg/m³		
Salarié DNEL,	aigu	dermique	local	1,5 mg/cm ²		
13463-67-7	dioxyde de titane					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	10 mg/m³		
128-37-0	2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,5 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour		

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 8 de 19

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu enviro	nnemental	Valeur
72869-86-4	7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecane-isomers)	1,16-diol dimethacrylate (mixture of
Eau douce		0,01 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	4,56 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,456 mg/kg
Micro-organis	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	3,61 mg/l
Sol		0,91 mg/kg
6606-59-3	1,6-hexanediol dimethacrylate	
Eau douce		0,00488 mg/l
Eau de mer		0,000488 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,262 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,026 mg/kg
Micro-organis	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	800 mg/l
Sol		0,05 mg/kg
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol	<u> </u>
Eau douce		0,026 mg/l
Eau douce (r	rejets discontinus)	0,26 mg/l
Eau de mer	0,003 mg/l	
Eau de mer (0,026 mg/l	
Sédiment d'eau douce		0,121 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,012 mg/kg
Micro-organis	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
Sol		0,009 mg/kg
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	
Eau douce		0,004 mg/l
Eau douce (r	rejets discontinus)	0,035 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,29 mg/l
Sédiment ma	arin	0,029 mg/l
Sol		0,056 mg/kg
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropé	noate de méthyle
Eau douce		0,94 mg/l
Eau de mer		0,094 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	10,2 mg/kg
Sédiment ma	arin	10,2 mg/kg
Micro-organis	10 mg/l	
Sol		1,48 mg/kg
13463-67-7	dioxyde de titane	
Eau douce		0,127 mg/l
Eau douce (r	rejets discontinus)	0,61 mg/l

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste Date de révision: Code du produit: G000036 Page 9 de 19

Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'ea	u douce	1000 mg/kg
Sédiment mari	n	100 mg/kg
Micro-organisr	nes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol	Sol	
128-37-0	2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol	
Eau douce		0,000199 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,00199 mg/l
Eau de mer		0,000199 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0996 mg/kg
Sédiment marin		0,00996 mg/kg
Sol		0,04769 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte Couleur: divers

Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial non déterminé

d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé
Point d'éclair:
non applicable
Température d'auto-inflammation:
non déterminé

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 10 de 19

Température de décomposition:

pH-Valeur:

non déterminé

non déterminé

Hydrosolubilité:

pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Densité:

Densité de vapeur relative:

non déterminé
non déterminé
non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 70940 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 11 de 19

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
72869-86-4	7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimet isomers)	hyl-4,13-dio	xo-3,14-diox	a-5,12-diaza-hexadecane	-1,16-diol dimethacrylate	(mixture of
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	supplier SDS	OCDE 401
72829-09-5	1,12-Dodecane Dimethad	crylate				
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	supplier SDS/ ECHA	
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imi	no]bisethan	ol			
	orale	DL50 mg/kg	959	Rat	supplier SDS	OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	supplier SDS	OCDE 402
21245-02-3	2-Ethylhexyl 4-(dimethyla	mino)benzo	ate			
	orale	DL50 mg/kg	14900	Rat	ECHA	OCDE 401
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméth	nylaminoéth	yle			
	orale	DL50 mg/kg	1751	Rat	supplier SDS	
	cutanée	ATE mg/kg	1100			
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-	triméthylben	zoyl)phosphi	ine		
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	supplier SDS	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	supplier SDS	
80-62-6	méthacrylate de méthyle	; 2-méthylpr	op-2-énoate	de méthyle; 2-méthylprop	énoate de méthyle	
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	supplier SDS	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	supplier SDS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	29,8 mg/l	Rat	supplier SDS	

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (7,7,9-(resp.

 $7,9,9-) Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexade cane-1,16-diol\ dimethac rylate\ (mixture\ of\ isomers);$

1,12-Dodecane Dimethacrylate; 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol

; méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle; oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine; méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle; éther monométhylique de l'hydroquinone)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. (2-Ethylhexyl 4-(dimethylamino)benzoate)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 12 de 19

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date d'impression: 30.07.2024

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036

Page 13 de 19

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
72829-09-5	1,12-Dodecane Dimetha	crylate					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,017	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	supplier SDS/ ECHA	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	supplier SDS/ ECHA	
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imi	no]bisethanc	l				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Cyprinus carpio (Carpe)	supplier SDS	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	supplier SDS	OCDE 201
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	>1000	3 h		ECHA	OCDE 209
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméth	nylaminoéthy	le				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	19,1	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	supplier SDS	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	69,7	72 h	Selenastrum capricornutum	supplier SDS	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	33 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	supplier SDS	OCDE 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	4,35	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	OCDE 211
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-	triméthylben	zoyl)phosphi	ne		_	
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	6,53	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	supplier SDS	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 2,01	72 h	Scenedesmus subspicatus	supplier SDS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3,53	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	supplier SDS	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	> 1000	3 h	Boue activée	supplier SDS	
80-62-6	méthacrylate de méthyle	; 2-méthylpro	p-2-énoate	de méthy	le; 2-méthylpropénoate d	e méthyle	
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h		supplier SDS	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	110 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	ECHA	
	Toxicité pour les poissons	NOEC	9,4 mg/l			supplier SDS	OCDE 210
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	>110		Selenastrum capricornutum	supplier SDS	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	37 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	supplier SDS	OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 14 de 19

Nº CAS	Substance						
	Méthode	Valeur	d	Source			
	Évaluation	•	-	•			
72869-86-4	7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecane-1,16-diol dimethacrylate (mixture of isomers)						
	OCDE 301F	22%	28				
	Non facilement biodégradable (selon les critère	s OCDE)	-				
6606-59-3	1,6-hexanediol dimethacrylate						
	OCDE 301F	91,1%	28				
	Facilement biodégradable (selon les critères O						
72829-09-5	1,12-Dodecane Dimethacrylate			_			
	OCDE 301B	97,3%	28				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol						
	OCDE 301B	1,5%	28				
	Non facilement biodégradable (selon les critère	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)					
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle						
	OCDE 301E	95,3%	28				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphir	ne					
	OECD 301 F	0-10%	28				
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)						
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate d	e méthyle; 2-méthylpropénoate	e de méthyle				
	OCDE 301C	94%	14				
	Facilement biodégradable (selon les critères O	CDE).					

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
72869-86-4	7,7,9-(resp. 7,9,9-)Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecane-1,16-diol dimethacrylate (mixture of isomers)	3,39
6606-59-3	1,6-hexanediol dimethacrylate	4,08
72829-09-5	1,12-Dodecane Dimethacrylate	6,5
3077-12-1	2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol	2
21245-02-3	2-Ethylhexyl 4-(dimethylamino)benzoate	6,2
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle	1,13
75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	3,1
80-62-6	méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle	1,38

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosph ine	18-72		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 15 de 19

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA

RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE

PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à

base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

transport de l'ONU: LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9

Code de classement: M6

Dispositions spéciales: 274 335 375 601

Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
Catégorie de transport: 3
N° danger: 90
Code de restriction concernant les

tunnels:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

transport de l'ONU:

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual Base Paste Code du produit: G000036 Date de révision: Page 16 de 19

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш 9

Étiquettes:

9

Dispositions spéciales: 274 335 969

Quantité limitée (LQ): 5 L E1 Quantité exceptée: F-A. S-F FmS:

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

transport de l'ONU:

9 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes:



Dispositions spéciales: A97 A158 A197 A215

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G Passenger LQ: Y964 Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964 450 L IATA-Quantité maximale (avion de ligne): IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964 450 L IATA-Quantité maximale (cargo):

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59): oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 17 de 19

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

E1 Danger pour l'environnement aquatique

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LuxaCore Z Dual_Base Paste

Date de révision: Code du produit: G000036 Page 18 de 19

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Carc: Cancérogénicité

Repr: Toxicité pour la reproduction

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Repr. 1B; H360	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	l iquide et vapeurs très inflammables.
H / / 5	Palitamental seri renditre tree intremembre

H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ate de révision:	Code du produit: G000036	Page 19 de 19
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Information supplé	mentaire	

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

F - fr

produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.